# GRANDES CHANSES

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARGELES-SUR-MER - N° 157

ville-argelessurmer.fr


## INSTANTANÉS
Surveillance des plages:
C'est parti !
p.7

## BIEN VIVRE ENSEMBLE
Gestion des déchets verts
p.14

## DOSSIER
Budget 2022
p.17

## ATTRACTIVITÉ
Exposition
110 ans de rugby à Argelès
p.34

# Au Sommaire

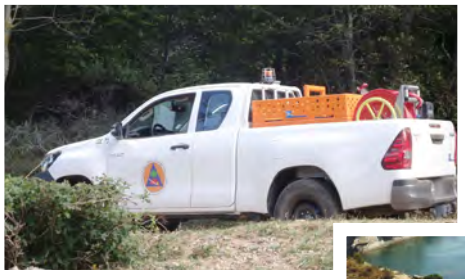

## Instantanés

### Retour en images
p. 04 - 05
Les moments forts

### L'Actu en bref
p. 07
- Surveillance des plages
- Initiative anti-gaspi à la cantine
- École de musique

## Bien vivre ensemble

### Solidarité
p. 08 - 09
- Zoom sur le CCAS
- Les avancées TZCLD

### Environement
p. 10 - 16
- La RISC en patrouille
- Le bois des pins
- La Swimrun
- Gestion des déchets verts
- Débroussaillement

## Dossier

### Budget 2022
p. 17 - 21
Interview d'Antoine Parra
et Julie Sanz

## Cadre de vie

### Mobilité
p. 22
Du village à la plage

Directeur de publication :
Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer
Conception - Rédaction - Maquette :
Delphine Bastide
Anne-Charlotte Beaumet Vilvet,
Christophe Prévost-Debaisieux
Service communication :
Mairie – Allée F. Buisson
66700 Argelès-sur-Mer – Tél. 04 68 95 34 26
com@ville-argelessurmer.fr
Photos : Ville d'Argelès-sur-Mer / Office de Tourisme
Tirage : 8 500 exemplaires
Impression : Imprimerie Salvador - 66200 Elne

Le journal municipal est consultable sur le site internet de la ville : www.ville-argelessurmer.fr
Ce magazine est imprimé sur du papier certifié PEFC (issu de forêts durablement gérées)

# Attractivité

## La fibre numérique
p. 22

## Dans ma rue
Quartier Charlemagne
p. 23 - 24

## Tourisme
Argelès dans la poche
p. 23

## Culture et festivités la saison est lancée
p. 27 - 34

# Portrait

## Jacqueline Payrot
p. 35

**Antoine Parra**
Maire

# En Juin, rencontrons-nous à nouveau !

Chères Argelésiennes, Chers Argelésiens,

Par ma fonction d'homme politique, je ne peux m'abstenir de vous faire part de mon ressenti suite aux résultats des élections présidentielles, qui ont mis en lumière un clivage entre deux visions de la France. Il me paraît trop simpliste de considérer qu'il y aurait des vainqueurs et des vaincus, tout comme de ramener l'expression de telle ou telle partie des électeurs à quelques qualificatifs réducteurs.

Une élection présidentielle est en fait une formidable occasion de réunir le pays autour d'un projet commun. Une occasion formidable pour notre président et son gouvernement de proposer une feuille de route dans laquelle chacun se retrouve et à laquelle nous adhérons tous. Car le devoir essentiel de tout homme politique est d'entendre l'expression des citoyens afin d'y apporter des solutions.

Nous, élus d'Argelès-sur-Mer, sommes garants de la qualité de vie de tous les Argelésiens. À cet effet, nos portes seront toujours ouvertes pour vous entendre et vous apporter notre aide.
D'ailleurs, nous reprendrons bientôt les réunions de secteur qui sont de vraies occasions de rencontres pour échanger sur tous les sujets du quotidien.

La cohésion sociale passe par le renforcement de la solidarité, tout comme par l'amélioration constante des services municipaux qui concourt à la qualité de notre cadre de vie.
Nous continuons nos aménagements, pour rendre notre commune plus belle, plus moderne et encore plus accessible.

Nous avons la chance de vivre dans une ville aussi agréable qu'Argelès-sur-Mer. Alors profitons de notre liberté retrouvée, de pouvoir à nouveau nous rassembler et apprécions notre commune où il fait bon vivre.

Sincèrement, votre maire,

Antoine Parra,
Maire d'Argelès-sur-Mer

# Retour en images

## Visite ministérielle au camping

Mi février, Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics était en visite officielle au camping municipal Le Roussillonnais, dans le cadre de « France Relance », le dispositif d'aides de l'État aux régies des collectivités.

## 20 ans des chemins de la Retirada et parcours mémoriel

Le 19 février, les 20 ans des chemins de la Retirada ont été l'occasion pour le Mémorial du Camp et la Ville d'Argelès-sur-Mer d'inaugurer un parcours permanent sur les traces de la Retirada et une exposition sur le sable de mémoires du camp.

## Sant Jordi

La Sant Jordi fut l'occasion d'inaugurer les boîtes à livres décorées par Prooz et Ben Caillou. L'univers poétique et enfantin de ce dernier invite au voyage et à la rêverie, comme tout bon livre !

## Début de saison culturelle

Fin janvier, dans le cadre des concerts des “Musicales”», **Fred & Franck du Duo presque parfait** sont allés présenter leurs instruments, plus étranges les uns que les autres, aux élèves de l’école Molière.

En février, nous avons pu découvrir l’univers de **Prooz** dans le cadre de son exposition “Abstraction urbaine“ à la Galerie Marianne et même assister à une démonstration de « live painting ».

C’est entre Buenos Aires, Paris et Perpignan que **Violeta Duarte**, accompagnée du trio Sensible (guitare, contre-basse et percussions) ainsi que d’un quatuor à cordes, nous a fait voyager pour ce dernier concert des “Musicales”.

## Conseil Municipal des jeunes à Manlleu

Début avril, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants sont allés rendre visite à leurs homologues catalans Mannlleu. Ce fut une journée faite de découvertes et d’échanges.

# Tribune libre

Chères Argelésiennes, Chers Argelésiens,

Les décisions et attitudes du Maire et de sa majorité, constatées lors des 2 derniers conseils municipaux nous inquiètent fortement :

- Un PLU, déjà rejeté par le Préfet, qui continue dans sa version de « rattrapage » à privilégier une urbanisation irraisonnée dans des zones sensibles, au mépris de la sécurité des Argelésiens et du respect de notre environnement.
- Des impôts locaux qui repartent à la hausse, après un gel des taux la veille des municipales,
- Une gestion calamiteuse de la régie des transports avec un déficit qui dépasse le million d'euros en 18 mois,
- Un remboursement des frais de missions des élus non encadrés favorisant les dérives, alors que les élus d'opposition ont été exclus des dotations en moyens numériques pour exercer leur fonction,
- Pas d'écoute des citoyens, partenaires et experts. Entêtement incompréhensible sur des sujets essentiels tels l'urbanisme, le Port ou les transports. Organisation de pseudo réunions de concertation, pour faire entériner des décisions déjà prises,
- Des élus de la majorité exclus pour avoir osé émettre des propositions alternatives.

Voilà la réalité de la gestion municipale actuelle que nous dénonçons.
Argelès et les Argelésiens méritent mieux que ce triste spectacle d'un autre temps qui décrédibilise notre Commune en éloignant entreprises et partenaires indispensables à son développement raisonné.

Le groupe « Argelès C'est Vous »
Charles Campigna, Patricia Nadal,
Guy Esclopé

---

Chères Argelèsiennes, chers Argelèsiens,

Lors du conseil municipal du jeudi 10 Mars, le Plan Local d'Urbanisme et le budget étaient à l'ordre du jour. En ce qui concerne le premier point, nous avons voté contre car les zones proposées à l'urbanisation laissent apparaitre une très forte densité de logements à l'hectare ou nous semblent davantage dévouées à d'autres usages orientés vers la préservation des zones naturelles. Pour le vote du budget, notre attention s'est portée sur la bonne utilisation de l'argent de nos concitoyens. Après analyse, nous avons voté contre ce budget, remettant en cause notamment le financement du transport urbain. Comme nous le pressentions, la commune doit combler la perte financière de ce service de 2021 et provisionner celle de 2022, somme avoisinant les 1 million d'euros. N'aurait-il pas été plus judicieux d'attendre la délégation de service public ? N'aurions-nous pas eu besoin d'1 million d'euros pour d'autres projets ? La précipitation est mère de tous les déboires.

David TRIQUERE, Alexandra COLOME,
Laurent COMANGES

---

Chères Argelèsiennes, chers Argelèsiens,

Quelle ambition pour Argelès ?
Réchauffement climatique, chute vertigineuse de la biodiversité, épuisement des ressources (eau et énergie) ? Tous les experts s'accordent sur la nécessité vitale d'anticiper les crises futures, de s'y adapter (la résilience). Localement, certains projets vont dans le bon sens mais ils sont largement dominés par d'autres, à contresens de l'histoire. Ainsi, nous regrettons l'absence de réflexion pour la révision du PLU (+2 500 habitants à venir), l'absence de réelle concertation sur le projet du port, avec une extension imposée par des informations incomplètes ou tendancieuses, sous estimant les conséquences et les risques écologiques et financiers. Toujours plus (d'habitants, de touristes, de surfaces artificialisées), ce n'est pas notre ambition pour Argeles « la naturelle ». La vision du maire sur le développement de la commune est obsolète et il n'a pas mis en place les conditions d'un débat contradictoire loyal sur l'avenir de la commune.

Andréa DIAZ GONZALEZ
et Bernard DUCASSY

# Surveillance des plages, **c'est parti !**

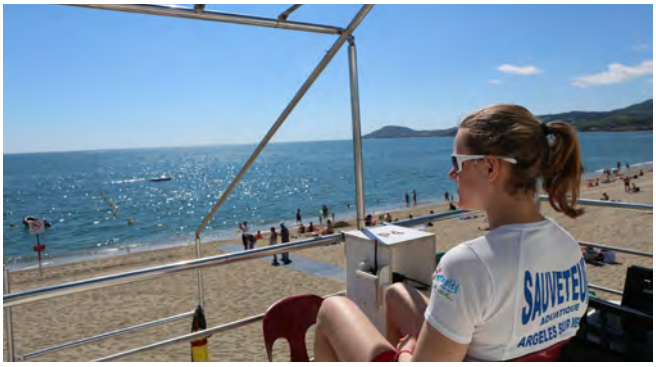


Les 40 Maîtres Nageurs Sauveteurs d'Argelès-sur-Mer sont fin prêt(e)s pour que vous puissiez profiter de l'été sur le littoral en toute sécurité. Après un stage de cohésion et d'entraînement, début mai, ils investissent progressivement, les 6 postes de secours qui jalonnent le littoral argelésien, du Racou à la Marende. Depuis le 4 juin, les postes P1, P3, P4 et P6 sont ouverts tous les jours. À partir du 11 juin et jusqu'au 11 septembre, la totalité des six postes de secours fonctionneront tous les jours de 10h30 à 18h, jusqu'au 11 septembre. Le P4 et le P6 resteront ouverts, eux, jusqu'au 2 octobre. Bel été à toutes et à tous !

# **Initiative anti-gaspi** à la cantine

Les cantines se bougent pour initier la transition alimentaire ! Depuis plusieurs mois et en réponse aux absences liées à la crise sanitaire, Dany Ars a initié au sein de la cantine Curie-Pasteur le don de denrées alimentaires. Grâce à lui, plus d'une tonne de nourriture qui serait partie à la poubelle a été donné à une association. Soutenu par les techniciens et les élus municipaux en charge de la solidarité et des écoles, cette initiative montre la voie pour les cantines argelésiennes ! Une affaire à suivre…

# **École de musique** d'Argelès-sur-Mer

L'équipe municipale d'Argelès-sur-Mer souhaite intégrer, pleinement l'enseignement artistique dans la politique culturelle argelésienne. Cet apprentissage participe à l'épanouissement de chacun et au plaisir de tous. Éveil musical et initiation pour les plus jeunes, pratique instrumentale en solo et en groupe, chant et chant choral pour toutes et tous, musique à l'école élémentaire… Grâce a une pédagogie dynamique, cette École de musique visera à insuffler, à toutes et à tous dès le plus jeune âge, le plaisir de découvrir, d'interpréter divers styles musicaux, de se perfectionner, de se produire et créer ensemble. Associée aux événements locaux, elle participera ainsi au rayonnement culturel de notre commune. . Si vous êtes déjà élève à l'École de musique, vous pouvez, dès à présent, vous réinscrire pour l'année 2022/2023. Les tarifs restent inchangés.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient la rejoindre, les préinscriptions sont ouvertes du 7 juin au 1er juillet. Elles se font à l'école de musique (place de la République), les lundis et mardis de 16h45 à 18h ainsi que les mercredis de 14h30 à 18h.

**Contact : Sylvie Renaudin, 04 68 95 34 50**
**s.renaudin@ville-argelessurmer.fr**

# SOLIDARITÉ

## ZOOM sur… le CCAS

**CCAS… Què és això ? Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en œuvre la politique sociale décidée par la municipalité. Il est l'outil de toutes les solidarités au profit de tous les Argelésiens, quels que soient leur âge et les difficultés qu'ils rencontrent. Tour d'horizon de ses missions.**

Besoin d'un conseil, d'une aide, d'un accompagnement, pour vous ou pour un proche…? Rendez-vous au CCAS. Tout citoyen d'Argelès y est accueilli, écouté, renseigné, accompagné, orienté vers les bons interlocuteurs ou directement pris en charge. Véritable guichet unique, le CCAS propose un ensemble de prestations sociales légales (imposées par la loi) et facultatives (décidée par la ville) pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

### L'aide sociale légale

Dossier de prise en charge d'hébergement en EPHAD ou en foyer de vie, d'obligation alimentaire, d'allocation de solidarité pour les personnes âgées… Le CCAS est chargé de constituer le dossier de demande et de le transmettre au représentant de l'État ou au Président du Conseil départemental pour instruction et décision. Dans ce cadre, il offre aussi un service de domiciliation, qui permet aux personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou précaire, de disposer d'une adresse administrative pour faire valoir leurs droits civils, civiques et sociaux.

### Les prestations spécifiques à Argelès

Dans le même temps, le CCAS pilote et met en œuvre l'ensemble de l'action sociale et solidaire édictée par la municipalité. À Argelès, celle-ci s'adresse à tous les habitants rencontrant des difficultés. Outre des aides dites "d'urgence", le CCAS propose ainsi une "aide aux permis de conduire" de 300€, aux jeunes de 17 à 25 ans, cumulable avec les dispositifs de la Région et du Conseil départemental. Autre coup de pouce financier appréciée des familles argelésiennes : l'aide à l'adhésion aux associations sportives et culturelles de la ville pour les jeunes de 4 à 18 ans.

**Pour en savoir plus, contactez le CCAS au 04 68 95 34 21**

**Muriel Saignol**
Adjointe au maire,
déléguée à la solidarité sociale
et à la lutte contre l'exclusion

La municipalité fait le choix de la solidarité. Avec le CCAS, nous déployons un large éventail de prestations pour accompagner les Argelésiens en difficulté, qu'elle soit liée à l'âge, aux finances, au handicap… Repas à la carte (au foyer de l'amitié ou portés à domicile) pour les seniors, service de téléalarme ou encore des ateliers toute l'année pour entretenir la mémoire, bien bouger mais aussi se familiariser avec le numérique... Impossible de tout énumérer tant les dispositifs mis en place sont nombreux pour favoriser l'inclusion de tous et d'améliorer le quotidien de chacun.

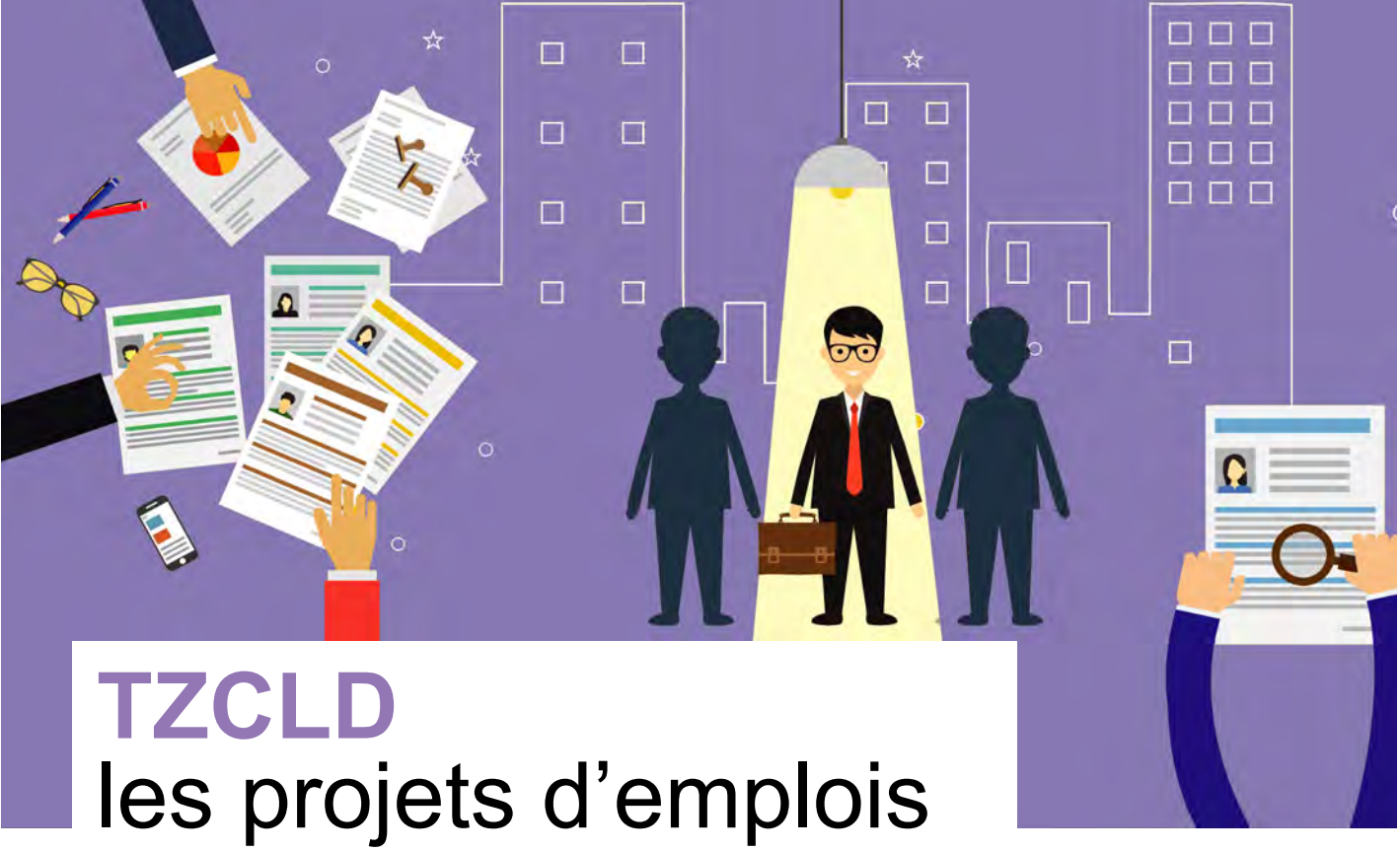

# TZCLD
# les projets d'emplois se dessinent

**À Argelès-sur-Mer, les chômeurs de longue durée prennent leur avenir en main ! Impliqué dans l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), déployée par la Ville dans le cadre de sa politique des solidarités, un groupe d'Argelésien(ne)s privé(e)s durablement d'emploi travaille à créer une Entreprise à But d'Emploi (EBE). Celle-ci devrait voir le jour d'ici le début de l'année prochaine.**

Ils se sont fixé un objectif : cette saison sera leur dernière. Ils fixent leur cap vers un emploi durable. Ils, ce sont les 17 personnes privées durablement d'emploi qui ont rejoint l'équipe du projet TZCLD et participent à la création d'une EBE, la structure qui demain les embauchera en CDI pour déployer les services qu'ils auront imaginés et relevant de l'économie sociale et solidaire. Analyse du tissu économique local pour ne pas entrer en concurrence avec des activités existantes, étude de viabilité de leurs idées, modélisation des profils de poste selon les activités qui seront mises en œuvre, réflexion sur comment intégrer les personnes qui rejoindront la dynamique… Ils ne chôment pas !

## Toutes les idées sont les bienvenues

Parmi les activités qui pourraient voir le jour à Argelès avec cette EBE : un atelier de réparation de vélos, un autre de transformation de palettes en objets, des activités de valorisation des huiles et marcs de café ou encore des plantes exotiques envahissantes… Vous avez d'autres idées, un avis à soumettre ? Passez faire un tour au stand TZCLD, le samedi matin sur le marché du village, à l'accueil du CCAS. Le groupe TZCLD est ouvert à tous, demandeurs d'emploi ou non, et à toutes les idées pour étoffer le marché de l'emploi argelésien. Qui sait, peut-être avez-vous en tête un service qui se révélerait utile et porteur d'emplois ?...

**Pour participer :**
**tzcld@ville-argelessurmer.fr**

# La RISC en patrouille cet été

**Fin juin, 80 bénévoles de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC) Argelès-Albères partiront en patrouille dans le massif des Albères pour prévenir les risques d'incendie.**

Créée en 2018, la RISC Argelès-Albères reprend du service. 80 bénévoles, dont une quarantaine de nouveaux, se sont portés volontaires pour veiller sur le massif des Albères – d'Argelès-sur-Mer à Villelongue-dels-Monts en passant par Sorède et Laroque-des-Albères – et prévenir les incendies. De fin juin à début septembre, les 40 binômes de la RISC se relaieront pour assurer les patrouilles quotidiennes dans les Albères, en 4x4 ou en VTT. Ces sentinelles du massif ont pour mission d'alerter le SDIS 66 en cas de fumée suspecte ou de départ de feux, mais aussi de vérifier le bon fonctionnement des équipements de défense des forêts contre les incendies (pistes, points d'eau…).

## Appel à la vigilance de chacun

Pour ces femmes et ces hommes engagés dans la RISC, veiller sur le massif des Albères c'est aussi sensibiliser les promeneurs aux règles de bonne conduite dans ce milieu naturel fragile et hautement inflammable. Une grillade sauvage, un mégot jeté… et le riche patrimoine paysager et historique des Albères, dont la hêtraie de la Massane, classée au Patrimoine mondial de l'Unesco, pourrait partir en fumée. Et que dire du risque qu'un tel incendie ferait courir aux habitants et aux sapeurs-pompiers. Mieux vaut prévenir !

## Fauchage tardif et Atlas de la Biodiversité

Sur les berges de la Massane, la flore spontanée a désormais quartier libre. La municipalité a décidé d'y pratiquer le fauchage tardif. La végétation sera coupée une fois par an, uniquement à la fin de la floraison et quand elle sera totalement sèche, soit vers la mi-juin ou plus tard selon les conditions météorologiques. L'objectif est de laisser à la végétation le temps de se développer, ce qui favorise les insectes pollinisateurs et offre refuge et nourriture à une multitude d'animaux. Cela participe à remettre de la nature en ville et de permettre à chacun d'observer des papillons, des oiseaux, des grenouilles… et peut-être de nouvelles espèces qui viendront étoffer l'Atlas de la Biodiversité argelésienne.

# Au chevet du Bois des pins

**Hiver doux, sécheresse… le réchauffement climatique met, partout, les arbres à rude épreuve. En état de stress hydrique, les conifères du Bois des pins sont très sensibles aux attaques de scolytes. Voués à une mort certaine, des pins ont dû être abattus pour contenir l'épidémie et préserver ce poumon vert historique d'Argelès. Explications.**

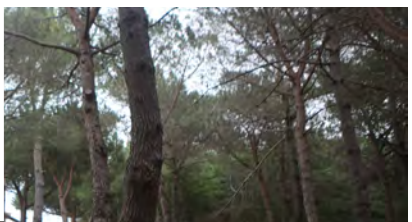

Qu'est-ce qu'un scolyte ? C'est un petit coléoptère naturellement présent dans les espaces boisés. En temps normal, ce grand amateur de conifères affaiblis ne représente pas une menace pour les arbres en pleine santé. Mais le réchauffement climatique, combiné au manque d'eau, met à mal le système immunitaire des arbres et favorise la multiplication des scolytes. Résultat : les pins n'ont plus la force de produire de la résine pour engluer et enfermer les larves de scolytes et celles-ci ont tout le loisir de creuser des galeries sous l'écorce, entravant la circulation de la sève ce qui entraîne la mort de l'arbre en quelques semaines. Et la surpopulation de scolytes fait que le phénomène se reproduit d'arbre en arbre. Une véritable épidémie qui touche de nombreuses forêts de France et, malheureusement, notre Bois des Pins, dont le sol sableux retient trop peu l'eau. Eau qui, de plus en plus souvent, se fait rare.

## Actions de préservation ciblées

Pour éviter l'expansion de l'invasion, une seule solution : abattre rapidement les pins contaminés. C'est chose faite. Un mal nécessaire pour protéger les arbres sains et éviter que des branches mortes ne tombent sur des promeneurs. Il s'agit maintenant de replanter des pins, en mixant les essences (pins d'Alep, pins pignons…), car la monoculture fait le bonheur des envahisseurs. Surtout combiné à une forte densité. C'est pourquoi par endroits, des arbres ne seront pas replantés, de façon à permettre aux existants d'avoir plus de place et de capter un peu plus de lumière, essentielle à leur photosynthèse et donc à leur vie.

Ces actions visent un seul objectif : assurer la pérennité du Bois des pins, véritable poumon vert en bord de plage et une "figure" historique (il a été créé en 1860) d'Argelès, pour les générations futures.

**Stéphane Pinéda**
Conseiller municipal
délégué à l'environnement et à l'agriculture

**Notre politique est de toujours replanter. En 2021, 237 arbres ont fait leur apparition dans le paysage argelésien, contre 48 abattus par nécessité. Nous avons à cœur de verdir la commune, mais pas n'importe comment. Nous privilégions des essences adaptées à l'espace qu'ils auront et nous apportons de la mixité, pour plus de biodiversité. Nous sommes aussi obligés de nous projeter vers des essences capables de résister à des périodes de sécheresse, qui vont, malheureusement, devenir récurrentes.**

# Swimrun Côte Vermeille

**Les 17 et 18 juin, 1 000 sportifs du monde entier tenteront de relever le défi de l'une des six épreuves que compte le 7ème Swimrun Côte Vermeille. Lumière sur cet événement sportif exigeant et exemplaire à plus d'un titre.**

Alternance de trail et de natation en eau libre, le swimrun a le vent en poupe. Née en Suède en 2006, cette discipline sportive, qui se pratique en binôme, a débarqué sur la Côte Vermeille en 2016 à l'initiative de Sylvain Rousselat et Olivier Serra, deux passionnés de sport-nature, amoureux de la nature et riches de belles valeurs humaines. Ensemble, ils ont créé une course magnifique et exigeante, à l'image du site qu'elle parcourt. *« Nous évoluons dans l'un des plus beaux écrins naturels de France. C'est une chance et non un acquis »*, commente Sylvain Rousselat. C'est pourquoi ils veillent à ce que le Swimrun Côte Vermeille soit le plus vertueux possible, en termes d'écologie mais aussi de développement économique, social et solidaire.

## Éco-responsable et solidaire

De la définition du tracé à la réduction des déchets liés à la course, en passant par la mise en place d'un balisage non invasif (ils ont inventé des bouées d'ancrage écologique temporaire), la mise à disposition de 20 navettes reliant départs et arrivée… Tout est étudié pour limiter au maximum les impacts du Swimrun sur la nature. Même le nombre de concurrents. Celui-ci est fixé à 1 100 participants, pas un de plus ! Et tous s'engagent à respecter les valeurs du Swimrun en signant la charte "Je swimrun éco-responsable". Sur chaque épreuve, une "Green team" (équipe verte) veille. Un pas hors sentier balisé, un déchet jeté… et c'est la disqualification assurée !

## Une aventure humaine avant tout

Après la course, les surplus de textiles et de denrées alimentaires (issues de circuits courts) sont offerts à différents organismes. Côté dons toujours, 1% du montant global des inscriptions est reversé à deux associations, dont CouRIRES66, pour les aider dans leur démarche de développement de la pratique handisport et l'achat de matériel. Car le Swimrun Côte Vermeille est aussi un vecteur social fort. *« C'est avant tout une belle aventure humaine. Elle se doit d'être accessibles à toutes et tous »*, revendique Sylvain Rousselat. Pour ce faire, les organisateurs travaillent avec nombre d'associations pour promouvoir et développer la pratique féminine et des enfants. Ils mettent aussi tout leur cœur à permettre aux personnes en situation de handicap de vivre cette belle aventure aux côtés des valides. En 2019, sept enfants et six adultes ayant un lourd handicap ont participé au Swimrun avec l'aide de 120 éducateurs et bénévoles. Tous ont franchi la ligne d'arrivée fourbus mais heureux !

**Nicolas Rabat**
Conseiller municipal délégué aux associations sportives, aux commerces et aux marchés.

**« Jusqu'ici nous n'avions pas vraiment idée de ce qu'est réellement le Swimrun Côte Vermeille. C'est tellement plus qu'une manifestation sportive. Leur démarche globale de développement durable, intégrant l'écologie, l'économie et l'inclusion sociale, fait écho à notre politique, à nos actions pour Argelès et les Argelésien(ne)s. Parce que nous partageons les mêmes valeurs de respect de l'environnement et des individus, de solidarité, et la même envie de promouvoir et faire vivre le tissu économique local, la ville d'Argelès-sur-Mer est fière d'apporter, cette année encore, son soutien au Swimrun Côte Vermeille ».**

# Nettoyage de printemps : que faire de ses déchets verts

**La belle saison est là. Jardins, terrasses, balcons… (re)deviennent de véritables pièces à vivre. Souvent, avant d'en profiter pleinement, un grand ménage s'impose. La gestion des déchets verts peut alors parfois créer une ombre au tableau. Bonne nouvelle : la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris (CC ACVI) et le Sydetom66* ont quelques solutions et astuces à vous proposer.**

## Adoptez le "réflexe déchèterie"

Argelès-sur-Mer a la chance de disposer, sur son territoire, d'une déchèterie intercommunale. Pratique ! Située chemin du Mas San Père, elle est ouverte du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Tout(e) Argelésien(ne) peut y déposer ses déchets végétaux, dans la limite de 1m$^3$ par jour et par habitant(e) afin de ne pas saturer le site. À condition de ne pas oublier sa carte d'accès magnétique. Vous n'en avez pas ? Il vous suffit d'en faire la demande auprès de la CC ACVI, par courrier, courriel ou directement au siège de la communauté de communes. Il vous suffit de vous rendre à la CC ACVI muni(e) d'une copie de votre taxe foncière (pour les propriétaires) ou d'un justificatif de domicile (pour les locataires) et de remplir le formulaire dédié. Cette démarche est aussi réalisable par internet.

**Retrouvez toutes les infos sur : www.cc-acvi.com/vivre-et-habiter/dechets/dechetteries/**

## Fabriquez un paillis 100% récup'

Très simple à réaliser, le paillage est une solution idéale pour valoriser les déchets verts de son jardin. Il consiste à étendre des couches de matière organique (feuilles mortes, tontes de pelouse, tailles broyées…) au pied des plantations et de laisser faire la nature. Véritable tampon thermique et source de nutriments, le paillis présente aussi l'avantage non négligeable de garder l'humidité au niveau du sol, limitant ainsi les besoins d'arrosage.

## Inscrivez-vous à la collecte à domicile

Sans véhicule, difficile d'évacuer ses déchets verts en déchèterie. Heureusement, la municipalité d'Argelès-sur-Mer propose un service gratuit de collecte à domicile des déchets verts, sur inscription. Pour en bénéficier, rien de plus simple. Vous n'avez qu'à laisser vos noms et adresse sur le répondeur du 04 68 95 34 82. Le jour de leur passage dans votre quartier, les agents municipaux et leur benne broyeuse passeront collecter et traiter vos déchets verts (1m$^3$ maximum) à votre porte. Bien entendu, vous les aurez préalablement conditionnés comme il faut.
C'est-à-dire :

- Herbes, plantes, feuilles et petits branchages sont à mettre en sac à déchets de jardin (pas de sac poubelle) ou dans des petites caisses. Une fois vidés, ces contenants seront redéposés dans votre jardin.
- Branches et branchages (pas de tronc) sont à mettre en fagots liés (ficelle ou autre lien naturel) d'une longueur maximale de 1,20 mètre

## Passez au compostage

Économique, écologique et très fertile, le compost a tout bon. Il est aussi très facile à faire. Envie de transformer, vous aussi, vos déchets de cuisine et du jardin en or vert ?

La Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris met à disposition des habitants du territoire un composteur en bois d'une capacité de 400 litres, moyennant la somme de 10€. Esthétique et peu encombrant (60 cm de côtés, 85 cm de haut), il s'accompagne d'un petit seau, utile en cuisine pour mettre épluchures de légumes et autres bio-déchets avant de les jeter dans le composteur.
Pour tout savoir sur le compost, rendez-vous sur www.jefaisducompost.com Mis en place par le Sydetom66, ce site vous donnera les trucs et astuces pour créer votre propre engrais.
**Commandez votre composteur au 04 68 81 56 45**

## Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit !

Saviez-vous que 50 kg de déchets verts brûlés équivalent à 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente ? Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage des végétaux, surtout s'ils sont humides, nuit à l'environnement et à la santé en émettant de nombreux polluants qui véhiculent des composés cancérigènes. Il est désormais interdit de brûler des bio-déchets (dont les déchets verts) à l'air libre comme dans les incinérateurs de jardin (loi n°2020-105 du 10 février 2020). Ces derniers sont d'ailleurs interdits en France. Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450€, voire 750€ (article 131-13 du nouveau Code pénal).

* Sydetom66 (syndicat départemental de transport, de traitement et de valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés) a qui la CC ACVI a délégué la compétence de collecte, le traitement et la valorisation des déchets.

** source : ADEME, juin 2018

ENVIRONNEMENT

# Débroussailler sa propriété, une obligation légale

**À l'approche de la saison estivale, la ville d'Argelès-sur-Mer rappelle aux propriétaires l'obligation de débroussailler leurs terrains. Un geste essentiel pour lutter contre la propagation des éventuels feux de végétation.**

Les incendies de végétation constituent un risque majeur dans notre département et particulièrement à Argelès-sur-Mer, répertoriée ville à fort risque de feux de forêt. Pour limiter les dommages que pourrait causer un incendie de forêt, le code forestier ainsi que l'arrêté préfectoral permanent du 15 avril 2019* imposent aux propriétaires de débroussailler leurs terrains. Le débroussaillement (ou débroussaillage) est en effet la meilleure protection contre la propagation des feux. Nettoyer les alentours de son habitation permet de la protéger (ainsi que ses biens) et de faciliter l'accès des secours.

## Débroussaillement : Qui ? Comment ?...

Cette obligation concerne tous les propriétaires d'habitations et/ou de terrains situés à moins de 200 mètres de bois, de landes, de maquis ou encore de garrigues dans la zone où s'applique le code forestier. Ce plan de zonage où s'applique cette obligation légale de débroussailler est consultable en mairie.
Chaque propriétaire concerné doit débroussailler autour de son habitation ou construction de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ou de 100 mètres selon le type de risque. Il s'agit de couper et d'évacuer (lire pages 14 et 15) les broussailles, les buissons et arbustes, les végétaux morts, les hautes herbes, les branches basses et toutes les essences les plus inflammables. Le tout avant le 15 juin !

## Risques encourus

L'Office national des forêts effectue régulièrement des visites de contrôle de conformité, en collaboration avec la municipalité. Ces interventions sur le terrain visent d'abord à informer et à conseiller. Mais en cas de non respects répétés de cette obligation, les sanctions peuvent être lourdes : amende forfaitaire de 135€ et mise en demeure de réaliser les travaux dans un délai réglementaire. Il faut savoir qu'en cas d'incendie sur une propriété non débroussaillée, les assurances sont en droit de ne pas couvrir les dommages. Pire, si la négligence est à l'origine de la propagation d'un incendie et entraîne la destruction du bien d'autrui, les tribunaux peuvent prononcer une condamnation pénale allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.

**Arrêté préfectoral permanent n°2019105-0001 relatif aux mesures de prévention des incendies de forêt*

# Budget primitif 2022

Le 10 mars dernier, le conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune pour cette année 2022. Après deux années de crise sanitaire, c'est LE budget de lancement des grands projets portés par le conseil municipal en faveur d'Argelès et de tous les Argelésiens. D'un montant de 38 984 973, 03 €, toutes sections confondues, il permettra de poursuivre les investissements pour adapter la ville aux nouveaux modes de vie, développer son attractivité et améliorer le bien-vivre ensemble. Le tout en poursuivant l'effort de désendettement massif de la ville et en continuant à maîtriser les dépenses de fonctionnement et en recherchant avec dynamisme et inventivité de nouvelles sources de recettes, dont les subventions.

# BUDGET 2022

## Répartition des investissements **pour 100€ de budget**

Le montant des dépenses d'investissement inscrit au budget 2022 est de : 12 980 209, 80€

**4,8 €**

### Équipement communaux

La mairie va être réhabilitée. Les travaux de modernisation permettront un meilleur accueil du public et la réduction de la facture énergétique du bâtiment. Le gymnase Gaston Pams sera rénové (plafond) et le dojo sera étanchéifié.

**2 €**

### Renouvellement du parc automobile

Les véhicules vétustes seront remplacés par des nouveaux, plus écologiques, et le parc automobile sera adapté aux nouveaux besoins des services.

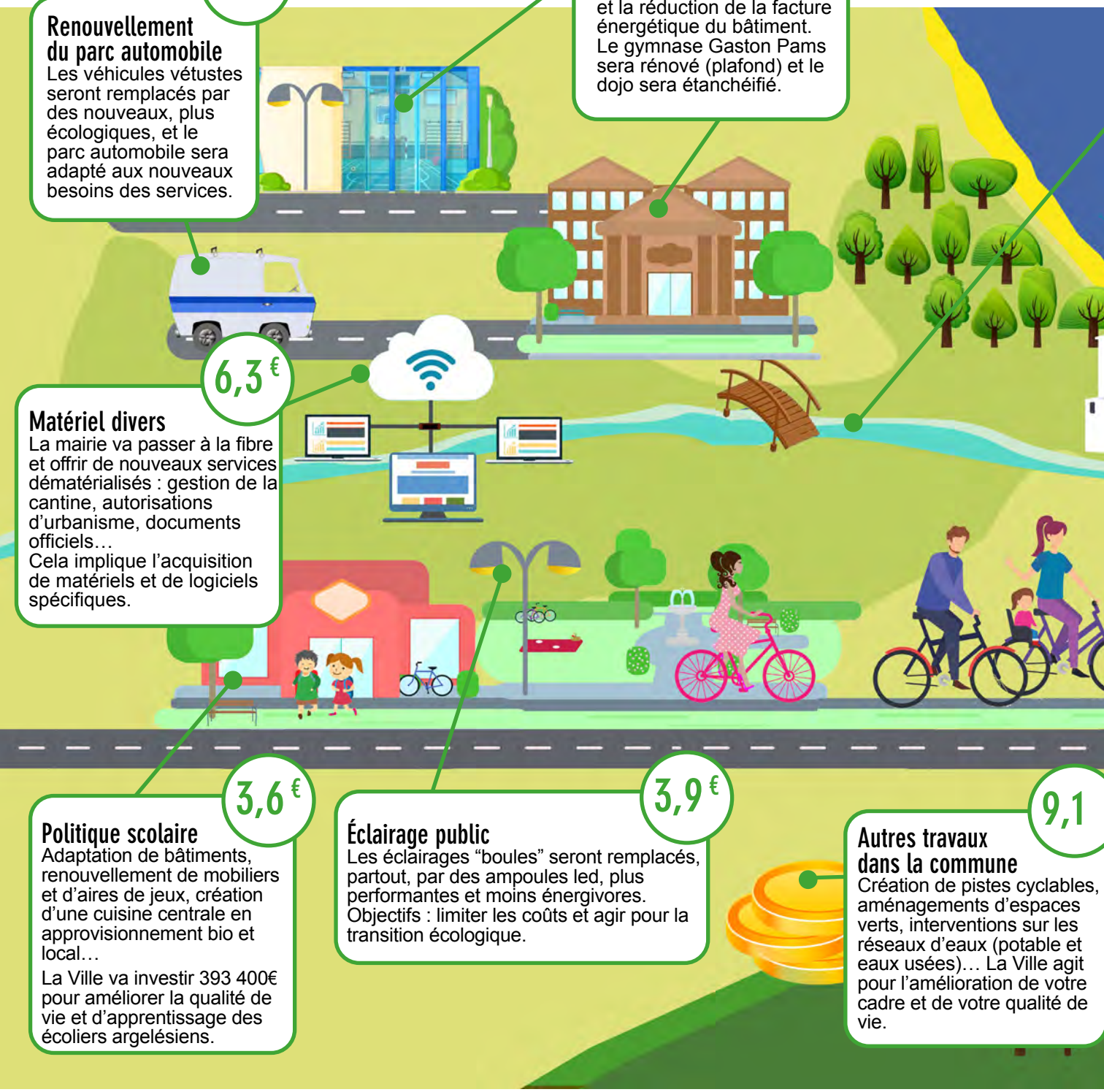

**6,3 €**

### Matériel divers

La mairie va passer à la fibre et offrir de nouveaux services dématérialisés : gestion de la cantine, autorisations d'urbanisme, documents officiels…
Cela implique l'acquisition de matériels et de logiciels spécifiques.

**3,6 €**

### Politique scolaire

Adaptation de bâtiments, renouvellement de mobiliers et d'aires de jeux, création d'une cuisine centrale en approvisionnement bio et local…

La Ville va investir 393 400€ pour améliorer la qualité de vie et d'apprentissage des écoliers argelésiens.

**3,9 €**

### Éclairage public

Les éclairages "boules" seront remplacés, partout, par des ampoules led, plus performantes et moins énergivores.
Objectifs : limiter les coûts et agir pour la transition écologique.

**9,1**

### Autres travaux dans la commune

Création de pistes cyclables, aménagements d'espaces verts, interventions sur les réseaux d'eaux (potable et eaux usées)… La Ville agit pour l'amélioration de votre cadre et de votre qualité de vie.

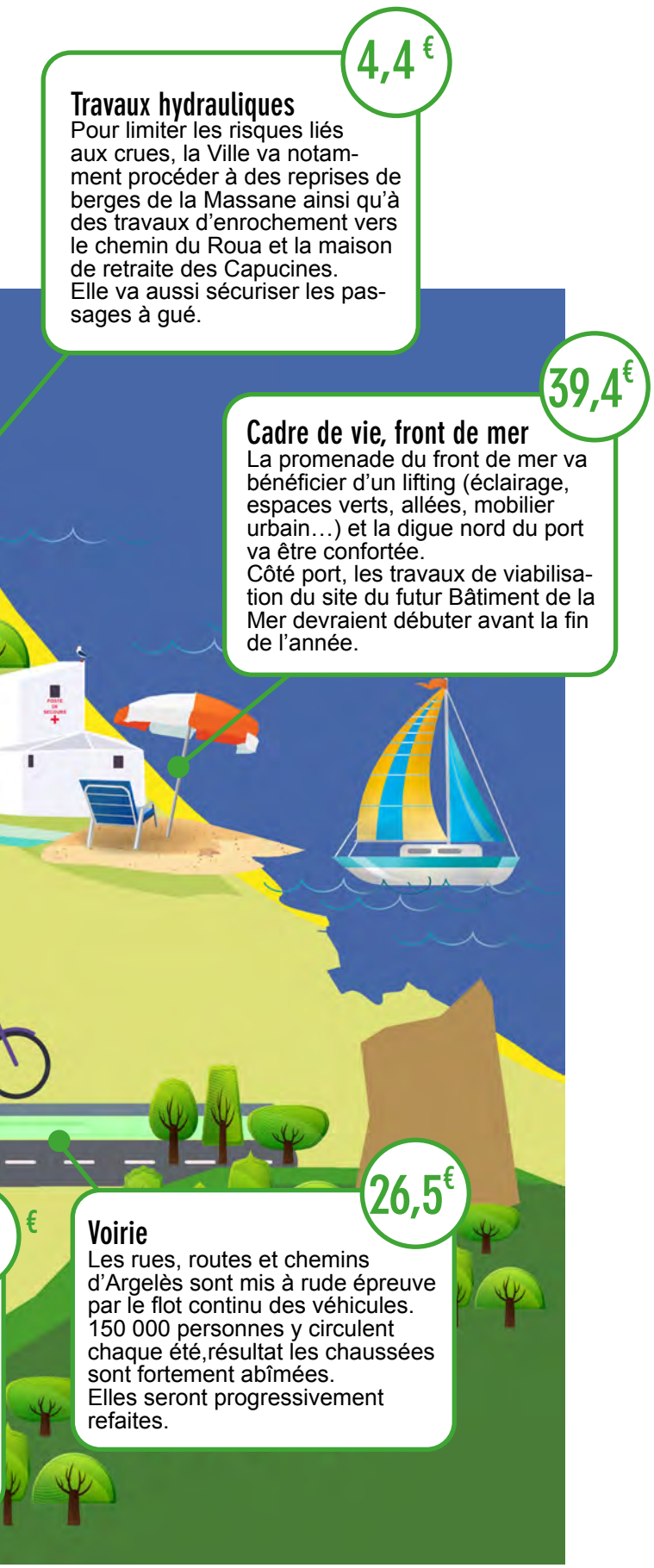


## Les dépenses de fonctionnement

Elles représentent un montant de 26 004 763, 23€. Cette somme couvre les salaires du personnel communal (+1,86% par rapport à 2021, hausse induite par la revalorisation du Smic, les avancées de grades et d'échelons des agents), les services à la population, les subventions aux associations ainsi que les charges à caractère général (+ 1 083 246,63€, dont plus de 453 000€ liés à la hausse du coût des énergies).

## Les budgets annexes

Outre le budget primitif, le conseil municipal a adopté les 5 budgets annexes, relatifs à des équipements, des services ou des opérations d'urbanisme.

- Le budget "port" est à l'équilibre (dépenses et recettes égales) : 2 549 250,20€ en section d'exploitation ; 1 914 500€ en section d'investissement. Dans cette dernière, l'essentiel des opérations repose sur des études liées au projet de requalification du port.
- Le budget "camping Le Roussillonnais" est lui aussi à l'équilibre (section d'exploitation : 2 479 379,86€ ; investissements : 675 121,28€). Une enveloppe de 60 000€ est prévue pour financer une étude de réorganisation du camping en vue d'accroître son rayonnement touristique.
- Le budget "lotissements" vit sa dernière année d'existence. Les travaux de voiries du lotissement Taxo sont reportés jusqu'au règlement de contentieux existants entre particuliers. Tandis que la création d'un parking relais de 32 places sur l'ancien camping du stade devrait être achevée cette année.
- Le budget "PAE de Neguebous" (92 213,98€ en recettes comme en dépenses) sera lui aussi clos l'an prochain ; les aménagements et travaux liés à l'exutoire des eaux pluviales étant en cours d'achèvement.
- Le budget "mobilités", créé le 16 décembre 2021 par délibération du conseil municipal, regroupe les services de transports urbain (L'Argelésien) et scolaires, dans l'attente de la future délégation de service public (lire page 22).

INTERVIEW

# Un budget 2022 raisonné et ambitieux

**Adopté le 10 mars dernier, le budget municipal 2022 a été établi selon plusieurs lignes directrices : continuer à maîtriser les dépenses de fonctionnement, poursuivre le désendettement de la ville, anticiper autant que possible les chocs (baisse des dotations, hausse des prix de l'énergie…) et investir pour l'avenir d'Argelès et des Argelésiens. Antoine Parra, maire, et Julie Sanz, 1ère adjointe déléguée aux finances, budget et tourisme, répondent à nos questions.**

## Sur quelles bases ce budget 2022 a-t-il été construit ?

Antoine Parra : Nous ne pouvions occulter le contexte national et l'impact de la crise sanitaire sur notre économie. La dette publique française s'est envolée. Jamais, depuis la Seconde Guerre mondiale, la France n'avait atteint un tel niveau d'endettement. Pour combler ce déficit, la Cour des comptes recommande à l'État de revoir son niveau de soutien financier aux collectivités locales… Il nous faut donc nous adapter à cette baisse programmée des dotations de l'État mais aussi faire face à la flambée des prix de l'énergie et à la hausse des coûts des matières premières. Notre budget primitif 2022 tient compte de ces éléments de contexte.

Julie Sanz : À la lumière de ce contexte, nous avons procédé de deux façons pour construire ce budget 2022. En matière de dépenses de fonctionnement, nous nous sommes basés sur le compte de résultats 2021, c'est-à-dire les dépenses effectuées, afin de coller au plus juste des réalités. Pour les recettes, par contre, nous nous sommes basés sur les recettes prévisionnelles 2021 et non sur le réalisé dans lequel figuraient des dotations exceptionnelles non reconduites. Nous avons construit le budget 2022 sur des recettes à minima, afin d'éviter les mauvaises surprises et d'avoir au final à rogner sur les dépenses d'investissements.

## Qu'en est-il de la dette communale ?

A.P : Nos efforts de bonne gestion portent leurs fruits. Entre 2018 et 2021, la dette communale a été considérablement réduite, passant d'environ 23 millions à 13 millions d'euros. Et ce, tout en ayant réalisé de nombreux investissements. Sur le seul exercice 2022, elle diminuera encore de 1 970 478,59€. Notre ville poursuit donc sa trajectoire de désendettement. Cela permet d'envisager les investissements à venir de façon sereine.

## Pourquoi opter pour une hausse des taux d'imposition ?

J.S : Nous avons fait le choix d'augmenter de 2% les taxes locales. Les recettes supplémentaires, inhérentes à cette hausse de 2%, seront intégralement affectées à des actions favorisant la réalisation d'économies d'énergie. Car à consommation identique, la facture d'électricité de la ville va grimper cette année de 300 000€. Il est urgent d'agir. La première action concerne l'éclairage public qui représente 40% de la consommation d'énergie de la ville. Il s'agira de remplacer les ampoules actuelles par des LED, moins énergivores.

Parallèlement, des actions de sensibilisation au bon usage de l'électricité seront mises en place auprès des services municipaux, des écoles et des associations.

## En termes d'investissements toujours, quels sont les autres projets ?

A.P : Ils sont de trois ordres. Il y a les investissements, évoqués par Julie, qui créeront des économies d'énergie. Il y a ceux qui, à terme, créeront de la richesse, tels le projet Port Argelès et le Bâtiment de la Mer pour lesquels les études seront lancées cette année. Et enfin les investissements en faveur de la qualité de vie ; ils seront nombreux.

J.S : En effet, nous investirons dans la nécessaire réfection des voiries. Priorité est donnée aux quartiers où les trottoirs sont peu praticables – je pense par exemple à la rue de Dunkerque – et aux avenues particulièrement fréquentées comme l'avenue Molière. Cette dernière va être réaménagée pour mettre en sécurité les piétions à l'heure des sorties scolaires avec notamment la création d'un parking à l'arrière de l'école Molière. Nous poursuivrons aussi l'aménagement, tout aussi indispensable, de pistes cyclables, pour favoriser les mobilités douces sur l'ensemble du territoire communal.

A.P : Notre programme d'investissements est ambitieux et vise à transformer la ville en l'adaptant aux nouveaux modes de vie, à améliorer le bien-vivre ensemble, à développer l'attractivité du territoire et à engager la transition écologique. Cela bien sûr ne se fera pas en un an. C'est pourquoi nous travaillons à inclure nos projets dans un plan pluriannuel d'investissements, garant de la gestion financière saine et durable de notre collectivité.

# Mobilités

## Du village à la plage en vélo

Cyclistes, personnes à mobilité réduite, piétons, familles avec poussette… La liaison village-plage est désormais accessible à toutes et tous. Dès son élection en 2020, l'équipe municipale avait entrepris la réalisation de pistes cyclables le long de l'avenue du 8 mai 1945, depuis le giratoire des Évadés de France jusqu'au rond-point de l'Ordre national du Mérite. Restait à prolonger cette liaison douce jusqu'à la plage. C'est chose faite avec la création d'une voie partagée, large de 6 mètres et séparée de la chaussée par des plantations, tout le long de l'avenue du Charles-de-Gaulle, côté commerces. Elle a été inaugurée le 17 mai dernier, en présence de Samuel Moli, conseiller régional.

### 400 m² d'espaces verts

L'aménagement paysager de cette voie a en effet été pensé et réalisé avec soin par les agents du pôle Espaces Verts. Des lilas pourpres des Indes côtoient des poiriers à fleurs, des vignes, du jasmin étoilé… mais aussi des géraniums vivaces et autres arbustes florifères et méllifères… Autant d'essences peu exigeantes en eau, adaptées à la nature de notre sol et de notre climat. Elles ont été choisies et agencées pour que l'avenue soit parée de rouge et jaune, avec quelques touches de blanc, en toute saison ou presque.

## Pistes en vue

La réunion de l'archipel argelésien, via des liaisons douces paysagères et sécuritaires, va se poursuivre. Il s'agit principalement cette année de résorber les ruptures de continuité sur le réseau de pistes cyclables. À compter de la rentrée de septembre, trois chantiers seront entrepris en ce sens. La piste cyclable de l'avenue Charlemagne sera étendue jusqu'au port, celles des avenues de Montgat et d'Hurt seront poursuivies jusqu'à la piste cyclable de la Route Nationale. Enfin, du côté de l'avenue du Littoral, un giratoire sera créé à la jonction des avenues du Tech et de la Retirada, afin de connecter les liaisons douces et de fluidifier la circulation estivale.

## Chemin des Conques

La voie verte Eurovélo (EV8) en Pays Pyrénées Méditerranée entre Argelès-sur-Mer et Arles-sur-Tech passera par le chemin des Conques. En application de l'arrêté préfectoral du 24 septembre 2021, il a été procédé à une enquête parcellaire sur la section Argelès-sur-Mer "Les Conques" portant sur les limites des biens à exproprier pour la réalisation de ce projet d'aménagement déclaré d'utilité publique. Suite à cette enquête, un nouvel arrêté préfectoral, en date du 8 avril 2022, déclare cessibles au profit du Département des Pyrénées-Orientales les parcelles nécessaires au projet. Le chemin des conques sera donc ouvert au public et notamment aux piétons et aux cyclistes.

# La fibre numérique en question

**En France, 10 000 foyers sont raccordés chaque jour à la fibre. Mais qu'en est-il à Argelès-sur-Mer ?**

## Qu'est ce que la fibre optique ? Le numérique ?

Au commencement, ''internet'' passait par le réseau téléphonique et on parlait d'ADSL.
Le flux d'informations (car c'est bien cela qu'est internet) utilisait les lignes de cuivre du téléphone pour se déplacer. Problème : plus vous êtes éloignés du nœud de raccordement (le nœud principal d'Argelès est situé au collège), plus le débit s'amenuise, devenant même inexistant après une certaine distance (3 à 4km).
La solution à cette problématique est la ''fibre optique'' qui ne souffre pas de cette perte de ''qualité'' de réseau.

## Pourquoi est-ce un sujet important ?

Dans les zones à fortes densités, les opérateurs historiques (Orange, SFR, Bouygues Télécom...) financent ce raccordement car cela leur est profitable de par le nombre de clients potentiels.
Dans les zones à faible densité, où ce n'est pas le cas, on parle de « fracture numérique » pour **l'inégalité sociale** générée par le manque d'accès à l'internet.

Argelès-sur-Mer, en fait partie. Afin de pallier ces inégalités d'accès au numérique le Département a décidé de déployer un réseau fibre 100% catalan. Pour ce faire, le Département des Pyrénées-Orientales a signé, le 9 mars 2018, avec Altitude Infra la Délégation de Service Public du **Réseau Numérique 66**.

## Où en est le déploiement ?

Selon le calendrier, la totalité du Département devait être raccordée fin 2022. Malheureusement, l'épidémie de Covid19 a mis à mal le planning initial et celui-ci a dû être revu.
À ce jour, l'état du déploiement sur notre commune est le suivant :

- Totalité des prises déployées : 11 275 (soit 66% de la totalité des prises sur la commune)
- Prises raccordées : 3 000 (éligibles à la fibre)
- Prises en cours de déploiement : 1 042

Les déploiements se poursuivront jusqu'en 2023.

Tous les Argelésiens peuvent obtenir des informations précises quant à leur éligibilité à la fibre sur le site du Département **ledepartement66.fr** ou le site **Numerique66.fr**

DANS MA RUE

# Les enfants à l'honneur au quartier Charlemagne

**Le tour d'horizon des quartiers d'Argelès-sur-Mer continue. Cap cette fois sur celui de Charlemagne où un espace de jeux, imaginé avec le Conseil municipal des Enfants, est en cours d'aménagement.**

Albert Camus, Charles Péguy, Marcel Proust… Ici les rues portent les noms d'illustres hommes de lettres, étudiés depuis des siècles sur les bancs de l'école. Clin d'œil à ce "Sacré Charlemagne" ? Qui sait… Seule certitude, le quartier tire son nom de l'avenue qui le borde. Sorti de terre en 2011, entre l'avenue Charlemagne et l'ancienne route de Collioure, le quartier Charlemagne mêle habitat pavillonnaire et logements collectifs, résidences principales et maisons secondaires. Sabine Moinx y a élu domicile dès sa création. Déléguée du quartier depuis 2020, elle a choisi de nous le présenter au fil d'une balade. De chez elle, nous rejoignons un chemin piétonnier le long d'une agouille et arpentons quelques rues. « *Le quartier est agréable, calme. Il est aussi très bien situé, entre le village et le Racou, tous deux desservis par L'Argelésien (bus urbain) qui passe à deux pas. Nous bénéficions aussi de voies cyclables, pratiques et sécuritaires pour rallier le village. Seuls manquent des poumons verts, des lieux pour se retrouver. Le nouvel espace de jeux pour enfants comble un peu ce manque, c'est une bonne chose* », apprécie-t-elle. Mamie Noël, croisée en chemin, confirme *: « Il était temps qu'il dispose aussi d'un parc de jeux pour enfants* ». Cette grand-mère dynamique prévoit déjà d'y emmener son petit-fils.

## Vous avez la parole

**Sabine Moinx,**
**Déléguée de quartier, rue Albert Camus**
« *Au départ j'avais peur d'être très sollicitée en tant que déléguée de quartier. En fait, ça va. Il n'y a pas trop de problèmes de voisinage. Certes le stationnement n'a pas été bien étudié à l'origine, mais nous trouvons des solutions. Parfois on me signale "il manque ça" ou "il faudrait ça"… J'écoute et je transmets au bon service à la mairie ou aux élus concernés, car je n'ai pas le pouvoir de décider* ».

## Un parc sécurisé, équipé d'une tyrolienne

Direction le parc en question. On y accède via l'avenue Charlemagne, par le chemin de l'agouille à droite de l'hôtel Bleu Azur. Le site a été clôturé, de façon à le mettre en sécurité par rapport à l'agouille et au bassin de rétention d'eaux pluviales attenants (pose de clôtures). Il sera fermé chaque soir pour ne pas nuire à la tranquillité du quartier. « *C'était un point d'inquiétude pour les habitants* », avoue Sabine Moinx. À l'ombre des arbres, les services techniques municipaux ont installé les jeux choisis par le Conseil municipal des Enfants. Après échanges et mûres réflexions, les jeunes élus ont opté pour des balançoires, une structure multi-activités, un cheval à bascule et, nouveau à Argelès, une tyrolienne, qui devrait plaire à la jeunesse argelésienne. Bientôt, le parc profitera d'une mise en beauté paysagère et de bancs.

**Mamie Noël et Nathalie,**
**Habitantes du quartier Charlemagne**
« *Ici avant, il n'y avait rien d'autre que des marécages et des vignes. Aujourd'hui c'est un quartier où il fait bon vivre et d'où l'on accède vite à la nature* », apprécie Mamie Noël. « *S'il y avait la possibilité d'aménager un passage hors d'eau à travers le Rec de l'Abat ce serait plus que parfait* », tente Nathalie, son acolyte de promenade.

**Frédéric Donnet**
Adjoint au maire, délégué au cadre de vie, à la citoyenneté et à la prévention de la délinquance.

**« L'équipe municipale a souhaité la création de ce parc afin de permettre aux enfants du quartier Charlemagne, de plus en plus nombreux, de bénéficier d'un espace ludique et récréatif. Nous avons associé le Conseil municipal des Enfants à ce projet, car c'est leur génération et la suivante qui en profiteront. Les conseillers municipaux juniors ont choisi les jeux dans l'optique de faire plaisir à tous les enfants âgés de 2 à 12 ans. Ce parc vise aussi à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants, de tous âges, du quartier Charlemagne. En retrait de la route et des habitations, il leur offre un espace vert ombragé où se retrouver. Ce jardin constitue aussi une halte idéale sur le chemin du port et du Racou ».**

PHOTO : Stéphane FERRER

# Argelès dans la poche

**Illustration, magazine, plan touristique, application mobile…**
**L'office municipal de tourisme d'Argelès-sur-Mer dépoussière ses supports de communication et offre un nouveau "regard" sur Argelès la naturelle.**

Bien plus qu'une station balnéaire, Argelès-sur-Mer est une destination aux multiples facettes, riche d'expériences à vivre. L'office municipal de tourisme (OMT) a décidé d'en faire la démonstration, notamment au travers de son nouveau magazine "Regard" à l'esthétisme soigné. Place au récit, au visuel, à l'humain et à l'émotion ! Ce guide touristique met en scène la ville pour mieux vous la faire découvrir, connaître… vous la faire vivre, tout simplement. Au fil des pages Argelès se dévoile, tantôt incontournable, tantôt inattendue, toujours belle et vitaminée. En couverture, une illustration signée Marlène Roumegoux donne à voir toutes les facettes d'Argelès : la mer, la montagne, les vignes, la plaine agricole, les espaces naturels, le village historique, la Massane… Cette illustration se décline aussi en un plan touristique qui offre un "regard" sur l'ensemble du territoire. Il permet en un coup d'œil d'embrasser le territoire et de situer les lieux emblématiques d'Argelès. Un véritable résumé de la destination à glisser dans son sac.

## L'application "Argelès-sur-Mer"

Autre compagnon de voyage indispensable : la toute nouvelle application "Argelès-sur-Mer". Téléchargeable gratuitement sur l'App Store ou Google Store, elle vous permet d'avoir accès, en un clic, aux informations utiles (loisirs, hébergements, commerces…) et actualités en live (événements, animations…) pour vivre pleinement Argelès. Le tout sans vous perdre, grâce au plan de géolocalisation.

Téléchargez l'application !

# Culture et festivités, la saison est lancée !

Après deux années blanches, les festivités sont de retour à Argelès-sur-Mer.

Un peu comme un nouveau départ, la saison culturelle et festive 2022 a le souffle d'un grand voyage vers les contrées de l'imaginaire, du plaisir des retrouvailles et des découvertes. Tour d'horizon.

# FESTIVAL DE L'HUMOUR

## Entre fou rire et pas de danse,

## il a fait bon être Argelésien en avril !

**Pour une première édition, le Festival « En avril ne te découvre pas… d'un rire ! » a rassemblé et surtout fait rire les Argelésiens, toutes générations confondues lors de 6 rendez-vous.**

Tout d'abord, nous avons pu nous déhancher lors du "Bal du Carnaval" début mars et mettre nos habits de lumière à défaut de pouvoir parader en ville.

Le 26 mars, le spectacle de Flodama qui affichait complet, a parlé à notre cœur catalan et surtout a permis à nos zygomatiques de s'entrainer.
Puis vint la soirée "Humour en scène", présentant des sketchs d'argelésiens plus drolatiques les uns que les autres. Ces bénévoles mis en scène par Catherine Laurent de l'association "des 3 coups", nous ont fait mourir de rire !

En avril, à l'Espace Jean Carrère, Anne Roumanoff a déplacé les foules, auxquelles elle a expliqué pourquoi "tout va presque bien". Entre la politique, l'amour à l'ère digitale et la vie au temps du Covid19 entre confinement et couvre feu, l'humoriste a partagé ses réflexions sur les maux de notre époque devant une salle conquise.

Ensuite Mathieu Madénian, a exorcisé ses démons en parlant de ses déboires familiaux, qui curieusement, ressemblent un peu aux nôtres… 100% déculpabilisant et bien moins cher qu'une séance chez le psychanalyste !

Enfin, Christelle Chollet, anciennement "Empiaffée" est revenue toute "Recon ditionnée " pour un spectacle parodique délicieusement grinçant et chantant.
Tantôt influenceuse, love coach ou encore citadine devenue provinciale, impossible de choisir quel costume lui allait le mieux !

À l'année prochaine pour ce "Festival du Rire" déjà devenu un incontournable.

# LANCEMENT DE LA SAISON ESTIVALE

## Fête Américaine

**Le plus grand rassemblement de la culture américaine en France était de retour sous le soleil argelésien lors du week-end de Pâques.**

Que vous soyez plutôt "cowboy" ou plutôt "indien" vous avez forcément passé un moment hors du temps pour la 16ème édition de la Fête américaine.

Au programme de ce voyage : taureau mécanique, line dancing, football américain avec les Grizzlys Catalans, une pure ambiance ranch et un village indien.
Émerveillement garanti devant les Harley Davidson, les belles américaines et une véritable voiture de shérif !

Les enfants accompagnés de leurs parents ont participé au tournage du clip de la chanson "Tush Push" diffusé sur écran géant le dimanche soir.

Pour rythmer ce week-end, de nombreux concerts ont animé les rues du centre plage jusqu'au bout de la nuit.

## Racou Opening

**Après avoir joué les belles endormies tout l'hiver, le Racou sort de son hibernation.**

Pour l'occasion, les artistes Maud.D, Fo7 et FAS ont redonné vie à des embarcations qui ornent depuis les abords des plages. Prooz, quant à lui, a apposé son œil et ses couleurs sur un bâtiment incontournable du bord de mer.

Enzo.M et D-Prez, du collectif Bleu Festival, ont rythmé la journée à bord du "Sound Truck System".
Tabasco Driver, muni de ses vinyles, a continué d'ambiancer les rues pendant que les commerçants, toutes tables dehors, ont régalé les visiteurs de leurs spécialités.

Attiré par tant d'animations et de bonne humeur, le soleil a même fait une apparition entre deux nuages avant de laisser la place à une soirée tout aussi agréable.

# FESTIVAL DES ÎLES

## Cap sur les îles polynésiennes !

**L'exotisme s'est invité le temps d'un week-end à Argelès-sur-Mer !**

Pour cette première édition, les services Festivité & Espaces Verts ont tout mis en œuvre afin de vous garantir un dépaysement total.
Dans un cadre ensoleillé, vous avez pu visiter un marché artisanal, vous initier aux danses polynésiennes, au Haka, ou encore au nouage de paréos. Le soir venu, ces pas de danse nouvellement appris ont pu être mis en application pour danser au rythme chaloupé des sons des différents bals caraïbes.

Henry Tuilagi nous a régalé les yeux comme les papilles avec un repas samoan traditionnel et entre les déambulations des compagnies Latino Tropic et Hekeani, les spectacles de Nassuco Show, les concerts de Patrick Andrey et Victor Martinel, l'immersion fut totale.

**Plus qu'un week-end, le Festival des Îles à Argelès-sur-Mer, était une destination.**

**Camille Got,**
Conseillère municipale,
déléguée aux animations
et à la santé

**« Le festival des îles s'inscrit dans la veine "Argelès la naturelle", c'est un événement que nous voulons assez nature dans tous ses aspects. Les commerçants, très motivés, se sont organisés pour se mettre aux couleurs du festival : la Polynésie. L'occasion de faire découvrir cette attirante culture au gré notamment d'initiations aux danses polynésiennes ou au fil des stands d'artisanat qui complètent l'offre de nos commerçants.**
**Cette année, le festival des îles nous a emmenés dans le Pacifique. Mais des îles il y en a aux quatre coins de monde. Irlande, Islande, Australie, Grande-Bretagne, Corse…**
**Toutes les destinations sont permises pour les prochaines éditions. Nous n'avons pas fini de voyager ! »**

# Festival
# Bacchus

**Le Bacchus Festival s'annonce comme un grand moment festif mêlant œnologie, gastronomie et musique.**

Imaginez les jardins de Valmy à la mi-juin, une sélection de vins 100% issue de notre terroir, des produits locaux triés sur le volet et 3 concerts différents chaque soir.
Les professionnels du secteur pourront, durant ces 3 jours assister à : des conférences, des tables rondes et des master classes sur des thématiques d'actualité du secteur viticole.
Ces 3 jours de rencontres ont vocation à donner de la visibilité aux acteurs du secteur notamment au travers de la remise des ''Prix Bacchus''.
Le 18 Juin, un jury constitué de professionnels et d'amateurs éclairés décernera les prix Bacchus, qui distingueront un vin blanc, un rosé, un rouge et un vin doux naturel. Les artistes, quant à eux, attribueront une distinction à un cru "coup de cœur".
C'est bien cela le génie des Bacchus que de mêler amour de la gastronomie et du vin avec la passion de la musique.
Car chaque jour, une fois le "volet business" terminé, à partir de 17h30, le public non professionnel aura accès à un village d'animations Bacchus avec dégustation* de vin, fooding, marché de produits locaux et surtout concerts d'artistes internationaux forcément épicuriens dans l'âme.
Cette première édition s'annonce enivrante !

**Plus d'infos sur**
**festival-bacchus.fr**

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération.

# Argelès Photo Nature #14

**Cette 14ème édition d'Argelès Photo Nature crée une nouvelle fois la rencontre avec des instants de vie sauvage captés par des photographes de renom.**

La nature est une formidable source d'inspiration. En témoignent les superbes photographies de Greg Lecoeur, de Maxime Briola et d'Olivier Larrey ainsi que les splendides aquarelles d'Yves Fagniart exposées en grand format sur la promenade du front de mer et au Port Argelès. « *C'est extraordinaire de découvrir des ours au milieu des palmiers* », applaudit Olivier Larrey qui, après nous avoir ouvert les yeux sur le monde discret de la taïga, est de retour à Argelès pour partager une histoire polaire inédite, "co-écrite" avec Yves Fagniart : *Toundra* ; leurs plus belles rencontres animalières vécues au fil d'une quinzaine de séjours en Arctique, des contrées islandaises à l'archipel de Svalbard. Des instants de vie polaire qui ne vous laisseront pas de glace.

## Émerveiller pour mieux sensibiliser

« *La photographie permet de magnifier la nature, d'émerveiller pour donner envie de la protéger* », poursuit Greg Lecoeur qui nous invite, lui, à plonger nos yeux dans le regard du grand peuple de la mer. Avec *L'Océan nous regarde*…, le photographe sous-marin lève un petit coin de vague et nous révèle un univers de secrets bien gardés, peuplé de personnages hauts en couleurs et au caractère "sensible". Autre exposition inédite, commandée dans le cadre d'Argelès Photo Nature : *El riu d'aqui*. À découvrir sur la place Gambetta, ce projet photographique mené avec Maxime Briola propose une vision naturaliste et esthétique des paysages et des espèces qui vivent dans nos rivières. Un regard tantôt au-dessus, tantôt en-dessous de la surface, et parfois même entre les deux.

Trois expositions, quatre regards, une même ambition, celle de sensibiliser le plus grand nombre à la beauté de la nature et à l'impérieuse nécessité de la protéger.

L'océan nous regarde… et Toundra
Jusqu'au 28 octobre 2022, sur la promenade du front de mer (côté port) et à Port Argelès
El riu d'aqui
Jusqu'au 31 mai 2023, sur la place Gambetta

# Le Roussillon
# des Rois de Majorque

Tout l'été, la Casa de l'Albera vous emmène à la découverte du royaume de Majorque. Textes, photos, fac-similés d'objets et de documents médiévaux… relatent cette brève période de l'histoire (1276-1344), très peu connue et pourtant particulièrement riche sur les plans économique, architectural et culturel. Argelès-sur-Mer avait alors pour seigneur le roi de Majorque lui-même, Jaume 1er. À cette époque, la ville royale s'agrandit, s'entoure de remparts… Elle est aussi l'une des sept villes royales du Roussillon à bénéficier d'un "capbreu", un manuscrit fabuleux, ancêtre du cadastre, conservé aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales. De cette époque, souvent considérée comme l'âge d'or du Roussillon, demeurent quelques autres beaux témoins, dont des perles architecturales telles que la cathédrale Saint-Jean-Baptiste à Perpignan, mais aussi les Tours Miquel et Jalaber ou encore le clocher d'Argelès.

Exposition à découvrir jusqu'au 2 septembre à la Casa de l'Albera.
Ouvert du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.
Entrée 2 euros, gratuit pour les Argelésiens et les mineurs accompagnés.

# Sur les chemins…
## une expo et un concours photo

À la Casa de l'Albera, jusqu»en décembre, l'exposition "Sur les chemins», donne à voir et à sentir les mille et un trésors que l'on peut rencontrer en se promenant dans les Albères et vous invite à aller les découvrir à pied, en vélo, en bateau, à cheval, en kayak… En lien avec cette exposition, la Casa de l'Albera organise un concours photo sur le thème : "le massif de l'Albera", ouvert aux photographes amateurs et professionnels. 20 photos seront sélectionnées pour être exposées à la Casa en septembre 2022. Les visiteurs pourront alors voter pour leur cliché favori. Trois gagnants ainsi désignés seront récompensés par une sélection de livres sur l'histoire d'Argelès-sur-Mer.

Dépôt des dossiers de candidature avant le 20/08/2022.
Règlement et renseignements :
casadelalbera@ville-argelessurmer.fr

# EXPOSITION

# 110 ans de rugby à Argelès

La première équipe d'Argelès - 1912

**Depuis quand joue-t-on au rugby à Argelès ? 110 ans… ou plus ? L'équipe de la Casa de l'Albera retrace cette histoire au fil d'une exposition inédite, mêlant articles d'époque, souvenirs, témoignages ou encore photos d'hier et d'aujourd'hui.**

Argelès-sur-Mer et le rugby, c'est une histoire qui s'écrit depuis… au moins depuis 1912, si l'on s'en réfère à la plus ancienne photo retrouvée. Celle de l'équipe d'Argelès, prise juste avant un match victorieux contre Saleilles. Des pionniers de l'ovalie argelésienne, dont la passion se transmet depuis 110 ans. Plus d'un siècle d'histoire(s) mise(s) au jour par l'équipe de la Casa de l'Albera, résumée(s) dans cette exposition inédite. 110 ans de rugby à Argelès, c'est l'histoire d'un club (l'Union Sportive Argelésienne) plus que centenaire qui se rebaptisera la Grenouille Argelésienne, puis l'Étoile Sportive Argelésienne, avant d'adopter le nom qu'on lui connaît encore aujourd'hui : l'Étoile Sportive Catalane. C'est l'histoire de dizaines d'équipes, de tous âges et tous niveaux, de supporters indéfectibles, de bénévoles trop souvent invisibles et ô combien précieux… C'est aussi l'histoire de Françoise et Pierre qui refont le match du dimanche le lundi devant la boulangerie, de Marc et de Paul qui le rejouent avec leurs copains dans la cour de l'école… ou encore de ces sénateurs qui se remémorent les matchs de leur jeunesse sur les bancs du village…

Sortie du stade pour les vainqueurs

C'est l'histoire de titres, de défaites, de rencontres emballées et emballantes, de jeunes pousses du club devenues joueurs professionnels voire internationaux… Une histoire qui s'écrit encore aujourd'hui, en rouge et blanc et, aussi, au féminin. Au travers de cette exposition, la Casa de l'Albera nous invite à (re)vivre cette passion du rugby, à partager des souvenirs et des anecdotes… Sans oublier des émotions avec, entre autres : la retransmission de la finale du Top 14 (le 24 juin à l'espace Liberté) et la projection du film Invictus (le 25 août, sur la plage).

110 ans de rugby à Argelès
Jusqu'au 28 août, à la Galerie Marianne
Entrée libre

PORTRAIT

# Jacqueline Payrot, une vie d'engagements

**Elle a les yeux couleur Méditerranée et le sang catalan, des valeurs chevillées au corps, l'âme farouche pour les défendre et la générosité de les transmettre. Portrait d'une combattante pour les libertés.**

Ne vous fiez pas à sa frêle apparence, Jacqueline Payrot est une femme de caractère et de convictions. Née au cœur du village d'Argelès, d'une mère du versant Sud de l'Albera et d'un père du versant Nord, elle œuvre depuis de nombreuses années pour transmettre l'histoire et le patrimoine transfrontalier du territoire argelésien et des Albères. Ce "pays" catalan auquel elle est tant attachée. « *Quand j'enseignais à Paris, il n'était jamais loin. Je prenais des cours du soir de catalan à la Sorbonne et je faisais partie de comité de jumelage* », se souvient-elle. Après 22 ans dans la capitale, Jacqueline retrouve Argelès. Et en parallèle de son métier d'institutrice, elle s'engage en politique aux côtés de Jean Carrère puis de Pierre Aylagas. En tant qu'adjointe au maire chargée du patrimoine et de la catalanité, de 1995 à 2014, elle a participé à la création de la Casa de l'Albera, à la restauration de l'église Notre-Dame-dels-Prats, à faire naître le Mémorial du camp d'Argelès aux côtés de l'association FFREEE (fils et fils de républicains espagnols et enfants de l'exode) qu'elle préside aujourd'hui.

## Enfant transfrontalière de l'Albera

Depuis toujours, que ce soit dans sa vie politique (au sein de la municipalité d'Argelès ou du Parti Socialiste) ou dans sa vie personnelle, Jacqueline Payrot s'attelle à développer les relations transfrontalières et s'investit pour la défense et la promotion du patrimoine naturel et culturel de l'Albera. « *Sans doute parce que je suis moi-même une enfant transfrontalière de l'Albera. C'est d'ailleurs dans ce massif que je me ressource. J'aime voir la mer depuis les Albères et porter mon regard vers le cap de Creus ; j'ai l'impression d'être sur une île* ».

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Santé publique France

# N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE

CRAMPES

NAUSÉES

## Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS

BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

DT08-285-21A – BABEL